

Salaires 2017

Enfin une mesure **significative** !

[Février 2017]



C'est le titre du tract que nous aurions écrit si la direction de l'entreprise avait respecté ses engagements pris en 2016...

DES PROMESSES **QUI N'ENGAGENT QUE CEUX QUI Y CROIENT.**

La PDG a annoncé aux cadres de l'entreprise réunis en forum qu'une « *mesure salariale significative* » aurait lieu en 2017... La direction réitère dans le constat de désaccord de notre alarme sociale sur les salaires du 17 mai 2016 : « *la direction est en mesure de s'engager, dans le cadre des NAO 2017, à proposer une mesure significative de revalorisation de la valeur du point début 2017.* »

MIEUX VIVRE DES FRUITS DE SON TRAVAIL, **LA CGT-RATP PROPOSE :**

+ 3% de la valeur du Point. (80 M€)

Pour les salaires inférieurs à 1800€ : +10 pts (1.6 M€)

Rétablissement la pente d'échelons à 2%

Paiement par la RATP du 1% chômage (ex solidarité)

Prise en charge à 99,9% de la cotisation mutuelle par la RATP (la loi interdit la gratuité)

Augmentation du SFT (prime naissance...)

Prise en charge plus importante du remboursement transport au-delà de l'Île de France.

PROPOSITIONS OU **PROVOCATION DE LA DIRECTION ?**



+ 0,4 % en mars et + 0,2 % en octobre...

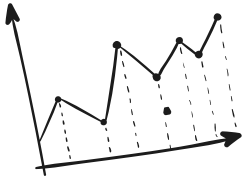
Un niveau d'augmentation dérisoire doublé d'un calendrier qui amplifie l'injustice !

| Salaire statutaire brut | Proposition de la direction | +0,4 % au 01/01 | +0,2 % au 01/10 | Total sur 13 mois | Revendications cgt-ratp | + 3 % au 01/01 | Total sur 13 mois |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------|--------------------|----------------------|----------------------------|-------------------|----------------------|
| | | 1 600,00 € | 6,40 € | 3,20 € | | 83,20 € | 48,00 € |
| 2 000,00 € | 8,00 € | 4,00 € | 104,00 € | 60,00 € | 780,00 € | | |
| 2 500,00 € | 10,00 € | 5,00 € | 130,00 € | 75,00 € | 975,00 € | | |
| 3 000,00 € | 12,00 € | 6,00 € | 156,00 € | 90,00 € | 1 170,00 € | | |
| 3 500,00 € | 14,00 € | 7,00 € | 182,00 € | 105,00 € | 1 365,00 € | | |



L'ARGENT EXISTE *pour nos salaires*

Presque **1 milliard d'€ en 3 ans !**



- 290 millions d'euros en 2014 et **+0,3% pour la valeur du point !**
- 355 millions d'euros en 2015 et **0% pour la valeur du point !**
- 280 millions en 2016 (estimation) et **0% pour la valeur du point !**

AGISSONS **POUR IMPOSER D'AUTRES CHOIX !**

La **CGT-RATP** appelle tous les salariés à se mobiliser, dès le 21 février, date de la première négociation salariale, et de maintenir la pression afin de contraindre la direction de l'entreprise à une véritable augmentation générale des salaires.

Des mesures générales qui elles seules financent notre salaire de manière pérenne, mais aussi notre protection sociale et nos retraites.

AGISSONS **TOUS ENSEMBLE !**



La **CGT-RATP** appelle l'ensemble des syndicats à agir ensemble pour s'opposer aux provocations de la Direction et gagner de véritables augmentations salariales.



DÉCRYPTAGE :

Lorsqu'une augmentation a lieu au 1^{er} janvier, elle compte sur chacune des 12 paies de l'année (+ le 13^{ème} mois). Ainsi, + 3 % d'augmentation au 1^{er} janvier en « masse » revient à augmenter les salaires de 3 % en « niveau ».

Par contre, si l'augmentation se fait au 1^{er} juillet, cela ne comptera que sur les six derniers mois (+ le 13^{ème} mois) et donc ces + 3% en « niveau » représentent, en réalité, 1,75 % en « masse ».

Donc, pour 2017, en réalité la direction ne propose pas + 0,6% d'augmentation (ce qui est déjà très nettement insuffisant), mais + 0,4% en « masse »

D'autant que notre cotisation retraite a elle augmenté de 0,5 % entre 2015 et 2017 suite à la réforme de 2014 ■

La **CGT-RATP** appelle chaque agent à se mobiliser et à répondre présent



**Mardi 21 février 2017
dès 9h00**

à Val de Fontenay

(Immeuble «Dolomites» - lieu de la négociation)

